



**FFvolley**

## **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

### **PROCES-VERBAL N°6 DU 31 AOUT 2020 (visioconférence)**

**SAISON 2019/2020**

**Présents :**

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel COZZI, Laurent DANIEL, Jean-Louis LARZUL, Patrick OCHALA

**Assiste :**

Éric TANGUY, Président de la FFvolley

---

Les membres du Conseil de Surveillance dûment convoqués se sont réunis par visioconférence.

La réunion est ouverte à 18h le lundi 31 août 2020.

La Présidente remercie les personnes présentes.

Le Secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du Conseil de Surveillance du 5 juin 2020
- Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale
- Examen des PV du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration
- Examen des PV des commissions
- Informations de la Présidente
- Informations du Président de la FFvolley
  - Situation au 31 Août
  - Perspectives de rentrée
- Points divers

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 5 JUIN 2020**

Le procès-verbal de la réunion du 5 juin 2020 auquel est joint le compte-rendu de la réunion du 15 mai 2020 est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

## **2. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le rapport préparé lors d'une réunion qui s'est tenue le lundi 24 août est validé à l'unanimité.

## **3. EXAMEN DES PV DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aucune remarque.

## **4. EXAMEN DES PV DES COMMISSIONS**

Pas de commentaire.

Avant de passer la parole au Président, le CS souligne qu'une fois de plus des documents transmis au CA ne lui ont pas été communiqués.

Cela a été le cas pour le CA qui s'est tenu du 30 juillet au 6 Août 2020.

Le CS demande à l'Exécutif de bien veiller à cette diffusion.

## **5. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY**

### **Informations sociales**

Le Président informe le CS de la procédure de licenciement économique qui a concerné deux salariés, permettant ainsi de baisser significativement la masse salariale. Il précise que les deux cas ont fait l'objet d'un protocole d'accord.

### **Normes sanitaires**

Sont évoquées les contraintes s'appliquant au siège de la FFvolley et notamment des dispositions applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Quelques cas de COVID ont touché la FFvolley et ont été traités selon les dispositions en vigueur, quatorzaine notamment.

Les joueurs et joueuses de l'Equipe de France sont testés régulièrement entraînant une charge non négligeable mais nécessaire.

### **Rentrée sportive**

Cette rentrée est bien sûr préoccupante d'autant plus que certaines municipalités renforcent les mesures sanitaires au-delà des préconisations générales. Certains gymnases ne sont toujours pas rouverts.

Difficile de se projeter, d'autant que la situation évolue tous les jours.

La FFvolley met en place, pour cette rentrée, une campagne de communication mettant en avant les risques très limités de la pratique du Volley-Ball, si les conditions édictées notamment dans le guide préparé par la FFvolley, sont respectées.

Pour l'instant les indicateurs de reprise sont satisfaisants. Il en est ainsi du taux de renouvellement de licence.

Pour ne pas se retrouver dans la même situation que cette année, et même si un reconfinement ne semble pas à l'ordre du jour, des dispositions seront incorporées dans nos règlements prévoyant les règles applicables en cas d'arrêt de championnat avant la fin de la saison.

Le CS souligne les difficultés qui pourraient naître du fait de matchs reportés et difficilement reprogrammables et qui fausseraient le classement.

### **Plan de relance pour le sport**

Le Président fait aussi un point sur les dispositions du plan de relance qui concernent le sport et notamment l'aide de 50 € qui serait accordée.

### **AG Fédérale**

Toujours maintenue physiquement au CNOSF le samedi 26 Septembre. Bien sûr, cette situation pourrait évoluer. Les locaux du CNOSF permettent sans difficulté et avec respect des gestes barrières, la tenue de cette AG.

Le CS s'étonne de ne toujours pas voir les modifications statutaires qu'il avait proposées et réitérées lors du dernier CS. Le Président n'a pas la réponse et la communiquera plus tard.

### **Elections fédérales**

Celles-ci sont pour l'instant maintenues aux dates prévues et les membres du CS seront sollicités comme scrutateurs comme cela est écrit dans nos règlements.

Cependant, pour les territoires d'Outre-Mer, compte tenu des contraintes sanitaires, d'autres solutions devront être trouvées.

## **6. POINTS DIVERS**

La mise à disposition d'Éric TANGUY à 50 % auprès de la FFvolley s'achève au 30 septembre. L'Assemblée Générale Elective n'ayant lieu qu'au mois de décembre, Éric TANGUY souhaite une prolongation, dans les mêmes conditions, jusqu'au 31 décembre 2020.

Le CS émet un avis favorable sur cette demande dont l'accord doit être donné formellement par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du Conseil de Surveillance remercie les membres et clôt la réunion à 20h30.

La Présidente  
**Aline GEMISE-FAREAU**

Le Secrétaire  
**Philippe VENDRAMINI**